



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan social ANDRE : « le soulier de mode depuis 1900 » va mal, 105 salariés sacrifiés.

Mardi 7 avril 2015, l'annonce d'un plan social au Comité Central d'Entreprise chez André, comme dans plusieurs enseignes du groupe VIVARTE, a surpris les salariés par son ampleur.

La raison évoquée par les actionnaires et la direction : la non-contribution et la perte de chiffre d'affaires au sein de l'enseigne... pourtant le groupe a, dans le même temps, encaissé 1 milliard d'euros d'intérêts pour les trois dernières années sur le dos des salariés sans compter pour 2014 les 5 millions d'allègement au titre de la «Loi FILLON» et plus d'un million d'euros au titre du CICE.

Ce plan intervient alors que la réorganisation commerciale a échoué lamentablement tant les prix en magasins ont été augmentés : quasiment 12% en 1 an, entraînant le départ des clients historiques, attachés à la marque.

Pourtant les représentants FO avaient alerté la direction de l'entreprise sur son mauvais choix de stratégie. Ils n'avaient pas été écoutés.

Aujourd'hui, le constat est terrible et la facture présentée aux salariés est plus qu'amère, 105 suppressions d'emploi, 35 fermetures de magasins dont 20 ex-magasins Béryl (qui en sont à leur deuxième plan social en 2 ans).

La direction de l'enseigne doit assumer, seule, ses responsabilités et ne pas faire supporter par les salariés ses erreurs de stratégie.

Nous demandons qu'il n'y ait aucun licenciement, le maintien des activités, des fonctions et des sites.

Paris, le 10 avril 2015

Contacts :

- Philippe DESSAINS – DSC : 06 64 34 74 79

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce :

01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24



54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98

Courriel : commerce@fecfo.fr